

Avis de course
Circuit Universitaire (FIS)
Vendredi 15 mars, samedi 16 mars et dimanche 17 mars 2019
Femmes / Hommes

<u>Épreuves</u>	Slalom Géant et Slalom, Femmes et Hommes
<u>Endroit</u>	Station touristique Stoneham, (Québec), pistes; haut de la 1 / bas de la 2
<u>Dates et Horaires</u>	Slalom géant vendredi 15 mars / slalom samedi 16 mars 2019 / slalom dimanche 17 mars Heure de départ : 1 ^{ère} manche à 10h00; 2 ^e manche à 13h20 Départ des hommes 5 minutes après la fin des femmes Horaire final remis lors de la réunion des entraîneurs
<u>Organisation</u>	Club de ski Stoneham
<u>Sanction</u>	Calendrier des courses Ski Québec Alpin 2018-2019
<u>Admissibilité & Règlements</u>	Selon les règlements FIS-UNI en vigueur
<u>Inscription</u>	<p><u>Directives</u></p> <p>Les entraîneurs doivent inscrire les athlètes des équipes universitaires membres en règle auprès d'Anne-Renée Thibault par courriel à : arthibault@rseq.ca</p> <p>Les entraîneurs doivent inscrire tous les autres athlètes québécois en ligne à l'adresse suivante : https://www.skiquebec.qc.ca/fr/connection-membre/?type=5</p> <p>Pour les athlètes hors province, veuillez envoyer vos inscriptions sur les formulaires officiels FIS seulement par courriel à : sga@skiquebec.qc.ca</p> <p><u>Frais d'inscription</u> 50,00 dollars canadiens par course incluant le billet de remontée mécanique et les taxes. Payable par chèque de club au nom de « Club de ski Stoneham » ou en espèces. Les chèques personnels seront refusés. Le paiement doit être fait par les entraîneurs au moment de la confirmation de l'inscription.</p> <p>Le secrétariat de course sera ouvert le jeudi 14 mars 2019 de 18h à 19h au chalet du Club de ski Stoneham en bas des pistes 1 et 2.</p> <p><u>Date limite d'inscription</u></p> <p>Une (1) semaine avant la première journée de course pour les étudiants-athlètes RSEQ et les athlètes québécois (le vendredi 8 mars 2019 à 23H59).</p> <p>Deux (2) jours avant la première journée de course pour les athlètes hors province, mardi le (12 mars 2019 à 23 :59 HNE) (RIS 604.4.1)</p>

<u>Dossards</u>	Un chèque de 100,00 dollars canadiens par équipe devra être versé comme dépôt. Cette somme sera remboursable au retour de tous les dossards de l'équipe. Aucun remboursement aux équipes des gagnants qui ne se présentent pas à la remise de médailles (politique d'ACA).
<u>Entraînement</u>	Haut de la piste 4 de 9h00 à 10h30 en ski libre.
<u>Réclamations et protêts</u>	Les réclamations et protêts doivent être faits par écrit en conformité avec le règlement FIS et accompagnés d'un dépôt en argent de 100,00 dollars canadiens (RIS 644.4).
<u>Réunion des entraîneurs</u>	Réunion et tirage au sort le jeudi 14 mars 2019 à 19h30 au chalet du Club de ski Stoneham. Réunion le vendredi 15 mars 2019 pour le slalom du 16 mars, 45 minutes après la fin du GS. Réunion le samedi 16 mars 2019 pour le slalom du 17 mars, 45 minutes après la fin du slalom. Représentation et droit de parole d'une seule personne par équipe.
<u>Tableau d'affichage</u>	Adjacent à la zone d'arrivée (près de la patinoire).
<u>Remise de prix</u>	Au chalet du Club (aire d'arrivée) 30 minutes après la fin de la course
<u>Hébergement</u>	Responsabilité des coureurs et entraîneurs : www.ski-stoneham.com , 1.800.463.6888
<u>Informations</u>	Simon La Roche, Club de ski Stoneham : simonlaroche@me.com (418) 956-0528 Paul St-Hilaire, Ski Québec Alpin : sqa@skiquebec.qc.ca (514) 252-3089, poste 3715 Anne-Renée Thibault, Coord. des programmes universitaires (514) 252-3300, poste 3604 Julie Lefebvre : ju_lefebvre@hotmail.com (418) 573-7880
<u>Comité de course</u>	<u>Directeur d'épreuve</u> : Simon La Roche <u>Délégué technique</u> : Claude Marquis <u>Secrétaire de course</u> : Julie Lefebvre <u>Chef de piste</u> : Patrick Laganière
<u>Responsabilité</u>	La station touristique Stoneham, les organisateurs de la course ainsi que les administrateurs, dirigeants et bénévoles du Club de ski Stoneham se dégagent de toutes responsabilités en rapport avec ces compétitions. Le comité organisateur se réserve le droit de refuser la participation aux épreuves à tout compétiteur qu'il juge inapte dans les circonstances.